

N° 1^{er} Du 1^{er} Vendémiaire an 13.

Laissez passer librement Stienne Guillaume
natif d' St Bonnet domicilié à St Jean municipalité
d' St Jean département d' au Cantal âgé de 32 ans, taille
d' m. 53 m cheveux et sourcils châtain, brun yeux bleus
front large nez long bouche grande menton ronde visage
ovale inscrit sur le tableau de sa commune, sous le N°

allant en Espagne ainsi qu'il en a fait sa déclaration, sans donner ni
souffrir qu'il soit donné aucun empêchement; et prêtez-lui assistance en cas de besoin.

Le présent passeport valable pour 4 décades seulement, pour sortir du territoire de la République.

Délivré d'après l'avis approbatif de Son préfet de Mauriac
en date du 2 de ce mois et sur l'attestation du citoyen Ante Chablat demeurant
à Murillac et du citoyen Jean Baptiste Briere demeurant à
St Jean lesquels ont signé avec nous. Stienne Guillaume

Ante Chablat Murillac

N° 2 Du 2^e jour

Laissez passer librement Antoine Paradier
natif d' Ally domicilié à St Jean municipalité
d' St Jean département d' au Cantal âgé de 63 ans, taille
d' m. 61 m cheveux et sourcils noirs yeux roux
front surhaute nez long bouche moindre menton ronde visage
ovale inscrit sur le tableau de sa commune, sous le N°

allant en Espagne ainsi qu'il en a fait sa déclaration, sans donner ni
souffrir qu'il soit donné aucun empêchement; et prêtez-lui assistance en cas de besoin.

Le présent passeport valable pour 4 décades seulement, pour sortir du territoire de la République.

Délivré d'après l'avis approbatif de Son préfet de Mauriac
en date du 2^e jour complémentaire et sur l'attestation du citoyen Ante Abel demeurant
à Murillac et du citoyen Jean Loubier demeurant à
St Jean lesquels ont signé avec nous. Antoine Paradier

Ante Abel Jean Loubier

N° 3 Du 2^e jour

Laissez passer librement Louis Ribbes
natif d' Ally domicilié à St Jean municipalité
d' St Jean département d' au Cantal âgé de 40 ans, taille
d' m. 56 m cheveux et sourcils noirs, crepus yeux roux
front moindre nez aquitain bouche ordinaire menton ronde visage
ronde inscrit sur le tableau de sa commune, sous le N°

allant en Espagne ainsi qu'il en a fait sa déclaration, sans donner ni
souffrir qu'il soit donné aucun empêchement; et prêtez-lui assistance en cas de besoin.

Le présent passeport valable pour 4 décades seulement, pour sortir du territoire de la République.

Délivré d'après l'avis approbatif de Son préfet de Mauriac
en date du 2^e jour complémentaire et sur l'attestation du citoyen Ante Abel demeurant
à Murillac et du citoyen Jean Loubier demeurant à
St Jean lesquels ont signé avec nous. Louis Ribbes

Ante Abel Jean Loubier